

**Avis de la Commission départementale de préservation des espaces naturels,
agricoles et forestiers (CDPENAF)**

Séance du 20 octobre 2023

Le 20 octobre 2023 à 9h30, la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), s'est réunie à Lons-le-Saunier, sous la présidence de M. Jean-Christophe CHOLLEY, directeur départemental adjoint des territoires du Jura.

Étaient présents :

Avec voix délibérative :

M. CHOLLEY Jean-Christophe, président de séance, représentant le Préfet ;
Mme BAILLEUX Marianne, représentant le directeur départemental des territoires ;
M. GUILLEMONT Nicolas, représentant l'INAO ;
Mme COMTE Évelyne, représentant l'Association des Maires du Jura, portant mandat de
M. GUY Hervé, représentant le PETR du ScoT du Pays Lédonien ;
M. HUSSON Gérard, représentant de l'Association des Maires du Jura ;
M. TRONCIN Dominique, représentant l'Association des Maires Ruraux du Jura ;
Mme FANTINI Monique, représentant l'Association Départementale des Communes Forestières du Jura ;
M. CHALUMEAUX Jean-Yves, représentant de Jura Nature Environnement ;
M. RIZZI Emmanuel, représentant la Coordination Rurale ;
M. THIBERT Philippe, représentant la FDSEA, porteur d'un mandat de **M. FERREUX Emmanuel**, représentant de la Chambre d'agriculture ;
M. LAGALICE Christian, représentant la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura, porteur d'un mandat de **M. PICHON Bernard**, représentant la Fédération pour la Pêche et la protection des milieux aquatiques ;
M. ROUSSEL Florian, représentant les Jeunes Agriculteurs 39 ;
M. TSCHUDY Clément, représentant la Confédération Paysanne ;

A titre d'expert :

Mme FRAY Marie, pour la DDT (rapporteur) ;
Mme GOGNEAU Cécile, pour la DDT (rapporteur) ;
M. GUESPIN Bruno, pour l'ONF ;
M. BAILLY Claude, pour la Chambre d'agriculture.

Excusés :

M. GUY Hervé, représentant du PETR du ScoT du Pays Lédonien ;

M. PICHON Bernard, représentant de la Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques ;
M. FERREUX Emmanuel, représentant le Président de la Chambre d'agriculture du Jura ;
M. MARGUET Marcel, représentant du Syndicat départemental de la Propriété Rurale du Jura ;

Le quorum étant atteint (16 voix délibératives), M. CHOLLEY ouvre la séance et remercie les membres présents à cette réunion de la CDPENAF.

**Examen de la demande de permis de construire photovoltaïque PC 039027 23 P 0005 déposée
le 25 juillet 2023 sur la commune de AUGISEY par la société ROCHE SOLAIRE**

Grâce à une technologie optimisée permettant d'augmenter le rendement, la surface de 1,4 ha occupée par les capteurs est faible, au regard de la puissance de 2,75 MWc pour une production de 3,3 GWh/an.

M. LAGALICE souligne que la commune étant propriétaire du site, le projet a pu être pré-validé en amont dans le PLU.

De plus, le projet étant évoqué par la municipalité depuis 2018, il bénéficie d'une forte acceptation sociale et d'une large concertation locale.

M. CHOLLEY procède au **vote de la CDPENAF qui se prononce favorablement au projet** (11 voix favorables, 2 voix défavorables, 3 abstentions)

Le directeur départemental adjoint
des territoires


Jean-Christophe CHOLLEY